

Horaires

Mairie

04 76 .34 46 04

Site internet : www.mairielepercy.com

Ouverture au public tous les jours de 14 h à 17 h

Permanence du maire tous les vendredi après-midi.

Bibliothèque

Le Percy : 04 76 34 46 24,

Ouverture :

Mardi : 17 h – 19 h

Mercredi : 17 h 30 – 19 h

Jeudi et samedi : 10 h – 12 h

Un supplément N° Utiles

Comité des fêtes

SAMEDI 25 JUIN FEUX DE LA SAINT JEAN

Venez fêter la St Jean autour d'un feu : rendez-vous à la colonie, à partir de 20h00.

BARBECUE dansant (agneau, saucisses).

Participation : 6 euros par personne (repas, boissons non comprises)

Inscription au 04 76 34 44 52

MERCREDI 29 JUIN A 20H30

Théâtre au Café de La Page

« Y pensent qu'à ça ! » par Trieves en scène

SAMEDI 30 JUILLET

Traditionnel REPAS DU VILLAGE avec la participation de l'ACCA.

Tarif 15 euros par personne.

Inscription auprès de la Mairie avant le 24 juillet,

10 et 11 SEPTEMBRE

4^{em} festival des têtes en l'air, à la colo...

Mariages : Félicitations et beaucoup de bonheur à Sophia & Abdeslam, Emilie & Laurent, David & Eva, Gaëlle & Eric.

Bienvenue à la famille Durand-Barrago et leur fils Yorick.

Félicitations à David, Alice et Bastien Perret pour la naissance de Noé

Une pensée pour Mme Moretta, Monsieur Soudé et pour le Père Jacques De Monts, qui nous ont quitté récemment.

Hommage à Roger Carton, décédé au début du mois de Juin. Il a œuvré au conseil municipal du Percy pendant de longues années.

Félicitation aux jeunes mariés



« David, Éva et Simon Lopez vous remercient pour avoir contribué à rendre cette journée magique et également pour votre présence et votre soutien – Gros bisous du café de la page" »

Recettes

Petits légumes au curry

Préparation 10 minutes, Cuisson 15 minutes, Repos 2heures,

Ingrédients :

4 carottes nouvelles

2 échalotes

1 boîte de pois chiches (400g)

1 boîte de pois

20g de raisins secs

1 sachet de fruits secs (mélange exotique avec papaye et banane séchées, noisettes, noix de cajou....)

10 g de beurre

2 cuil. A soupe d'huile d'olive

4 pincées de curry

Sel poivre

Du persil pour la déco

1 Lavez et pelez les carottes, pelez les échalotes, coupez le tout en petits morceaux, égouttez les pois chiches et les pois.

2 Faites fondre du beurre dans un faitout puis versez-y de l'huile. Ajoutez les raisins, le mélange de fruits secs, les morceaux de carottes et d'échalotes, mélangez le tout avec une spatule en bois. Lorsque le mélange est bien doré, baissez le feu et laissez cuire environ 5 minutes à couvert. Ensuite incorporez les pois chiches et les petits pois. Salez poivrez, ajoutez le curry, mélangez et laissez cuire encore à feu doux pendant environ 10 minutes en remuant de temps en temps.

3 Laissez refroidir à température ambiante pendant 2 heures au minimum

4 Au moment de servir, versez la préparation dans de jolis ramequins, et décorez avec quelques feuilles de persil, servez en entrée ou en accompagnement d'une viande.

Le Petit Percillou

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE du mois de Juin 2011 N°27

Le mot du maire

Voici, pour accompagner l'arrivée prochaine de l'été, un nouveau numéro de notre Percillou. Chacun a pu reprendre la direction du potager et commencer à planter de quoi bien manger pour le reste de l'année.

C'est la première véritable saison pour nos jardins partagés communaux. Ce joli projet se concrétise au fil des plantations. La douzaine de parcelles individuelles et les cultures collectives se couvrent de nouvelles pouces.

C'est un premier pas pour réinvestir peu à peu le site de l'ancienne colonie de Fontaine à l'abandon. Ce lieu, est si important pour tous les Percillous, qu'il nous a paru indispensable de consacrer un peu de temps et d'énergie pour réfléchir avec ceux qui le souhaitent, à son devenir. Ce fût l'occasion de discussions animées, mais toujours constructives. Nous aurons prochainement l'occasion d'en reparler au cours d'une réunion publique.

Les mois qui arrivent vont être déterminant pour l'avenir de notre Trièves. L'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) arrive à sa fin, il remplacera le schéma directeur du Trièves.

Le regroupement de nos trois communautés de communes est enfin sur la bonne voie. À la demande du préfet, chaque commune doit délibérer sur le nouveau schéma départemental de coopération intercommunale qui reconnaît le Trièves (Clelles, Mens, Monestier de Clermont) comme le nouveau périmètre de référence.

Après validation par les 3 communautés de communes et les 29 communes avant septembre 2011, le regroupement devrait être effectif au 1 janvier 2012.

Les communes doivent sortir renforcées de cette nouvelle organisation en devenant le lien privilégié entre les habitants et la nouvelle structure. Du travail en perspective.

Je vous laisse maintenant parcourir ces quelques pages et vous informer sur la vie de notre commune. Nous aurons l'occasion de nous retrouver au cours de l'été et notamment autour du traditionnel repas du village fin juillet.

Bonne lecture,

Guillaume Gontard

Du changement au conseil municipal

Suite à la démission de Christine Bronner de son poste de première adjointe pour raisons personnelles et professionnelles (elle reste conseillère municipale et conserve son mandat de déléguée à la CdC), Nicole Gontard a été élue adjointe en charge de l'eau et de l'assainissement.



Arrêté préfectoral sécheresse

Nous vous remercions de bien vouloir être attentifs à vos dépenses en eau.

L'arrosage des potagers est autorisé de 20 h à 6h et le lavage des voitures interdit hors des stations professionnelles.

Actuellement les réservoirs et trop plein de la commune ont une activité normale.

Ainsi pour les bassins communaux, nous avons fait le choix de ne pas les fermer mais de réduire leur débit : par la vanne principale ou le robinet (sauf ceux ne pouvant être réglés, qui seront fermés). Nous vous prions de bien vouloir respecter cette limitation et tenir les robinets ouverts au minimum.

Au cas où la ressource en eau diminuerait nous fermerons tous les bassins.

Association Menthe Abricot Cerise (Ecole Montessori) :

L'association Menthe Abricot Cerise qui accueille une douzaine d'enfants à Mens a fait une demande à la commune de Fontaine pour aménager et utiliser un bâtiment de l'ancienne colonie. Cette demande nécessitait la mise en place d'une convention spécifique. La ville de Fontaine n'a pas souhaité donner suite à ce projet.

LE BUDGET 2011:

Le budget 2011 a été voté en avril.

Le conseil municipal a décidé de ne pas modifier les taux d'imposition.

Le budget de fonctionnement s'élève à :
139 500 €

Le budget d'investissement à :
348 000 €

Les principales opérations pour 2011 sont: Fin des travaux dans la grange (chauffage, sanitaires...), changement des menuiseries des logements de la Cure, rénovation de la pesée des Blancs, Travaux de voirie (VC7 et 13) et amélioration des chemins.

L'aide aux associations: Cette année le conseil municipal a alloué des subventions à l'ADMR, au collectif d'entraide, au sou des écoles de Clelles et au comité des fêtes du Percy.

L'AFR (centre aéré) est soutenu grâce à la mise en place de chèques pour les jeunes Percillous qui permettent de baisser le coût des activités.

LE PLU... où en sommes nous ?:

Le conseil municipal qui s'est engagé dans l'élaboration d'un PLU, a souhaité attendre avant de lancer la consultation pour le choix d'un cabinet d'urbanisme que les discussions autour du SCOT (schéma de cohérence territoriale) soient suffisamment avancées.

En effet, il est nécessaire de connaître précisément les orientations du SCOT afin de ne pas avoir de problème de compatibilité entre les deux documents.

La consultation et le lancement des études devraient avoir lieu avant la fin de l'année.

GROUPE DE TRAVAIL « ANCIENNE COLONIE DE FONTAINE » :

Suite à une réunion publique d'information sur la situation du site de l'ancienne colonie appartenant à la ville de Fontaine, un groupe de travail a été constitué.

Ce groupe d'une quinzaine de personnes composé d'habitants et d'élus a réfléchi au cours de 6 réunions au devenir de ce lieu. Un document de synthèse qui sera expliqué en réunion publique à l'ensemble des habitants a été établi.

Il fixe les grandes orientations et définit ce que l'on souhaite ou ne souhaite pas sur cet espace de plus de 5 hectares.

Ce document sera un appui certain pour le conseil municipal, que ce soit pour répondre à des propositions concrètes, dans les négociations avec la commune de Fontaine ou dans l'élaboration d'un futur PLU.

LE REFUGE D'ESPARRON:

Depuis le début d'année le refuge d'Esparron (ancienne ferme) fonctionne et peu accueillir randonneurs, cavaliers, familles pour une nuit ou un séjour. Le refuge

est idéalement placé sur l'itinéraire de randonnée des pas des huguenots.

Le bâtiment a reçu l'avis favorable à l'ouverture du SDIS (Pompiers) et peu accueillir jusqu'à 30 personnes.

La gestion (réservations, nettoyage, petit entretien) a été confiée à l'association Triévoise "Equipage". Cette association a également pour but de développer le travail à cheval et encadre des chantiers/formations autour de la traction animale.

C'est cette association qui a encadré des lycéens de la Maison Familiale et Rurale de Vif pour le chantier d'élagage des jardins partagés et des chemins de la Colonie de Fontaine.

Si vous souhaitez obtenir des renseignements ou réserver une nuit dans le refuge d'Esparron vous pouvez téléphoner au 06 33 67 84 42 ou vous rendre sur le site de la commune (www.mairielepercy.com) et suivre le lien "refuge d'Esparron".

AFFOUAGE :

La prochaine vente de bois a lieu mi-juin. Les parcelles en vente contiennent des Fayards qui seront réservés pour l'affouage.



Les bois seront disponibles en automne en fonction de la programmation des coupes.

Les inscriptions se font en mairie dans les mêmes conditions que les années précédentes. Une information vous sera prochainement transmise.

L'affouage est strictement réservé aux habitants du Percy (résident minimum 6 mois par an), le bois ne peut être vendu et doit être brûlé sur la commune.

CCAS

Nous vous rappelons que la commune dispose d'un Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) qui anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune en liaison avec les institutions publiques et privées. Il peut de ce fait apporter une aide aussi bien aux personnes âgées, aux personnes handicapées, aux enfants, aux familles en difficulté... N'hésitez pas à contacter le secrétariat de la Mairie pour toutes demandes complémentaires d'informations.

REFORME DES IMPOTS LOCAUX ET TAXE PROFESSIONNELLE

Le gouvernement a mis en place la réforme de la taxe professionnelle et une nouvelle ventilation des impôts.

La taxe professionnelle est remplacée en 2010 par la Cotisation Economique Territoriale, pour l'année 2010 la commune a perçu une compensation relais en attendant la mise en place complète.

Concernant la nouvelle répartition des impôts: le principal changement concerne la taxe d'habitation et la taxe foncière sur les propriétés non bâties qui seront dorénavant entièrement versées à la Commune et la

Communauté des Communes (le Département et la Région ne les percevront plus). Pour le reste la répartition reste sensiblement inchangée.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Nous vous remercions d'avoir accueilli Françoise Saunier pour le recensement de la population.

Les premiers chiffres pour Le Percy: 92 logements recensés pour 145 personnes en résidence principale.

SALLE DES FETES

Les derniers travaux de la Grange sont terminés: des toilettes, douche et lavabo ont été installés.

La grange peut maintenant être louée séparément.

La salle du bas sera utilisée principalement par des activités jeunesse et réunions et la Grange pour des activités festives.

Toute demande de location doit faire l'objet d'un contrat. Renseignements en mairie.

Nouveaux tarifs :

	Percillous	Extérieur
Salle	50 €	160€
Grange	85 €	500 €

Dans le cas où les deux salles sont louées, le locataire s'acquittera de la somme des deux.



LA TELE NUMERIQUE (TNT) :

Le passage au numérique nécessite d'avoir un équipement adapté pour continuer à recevoir la télévision. Des aides financières existent (sous certaines conditions de ressources) pour couvrir tout ou partie des dépenses nécessaires pour s'équiper.

Pour vous informer vous pouvez appeler le 0970818818 ou www.tousaunumerique.fr

DECHETERIE

A partir du mois de juillet, nouvelle organisation pour les encombrants.

La collecte des encombrants dans les villages se fera désormais une fois par an. Vous avez la possibilité, à partir du mois de juillet, d'apporter vos encombrants à la plate-forme de compostage à Clelles le samedi de 9h00 à 12h00 (une benne sera à disposition).

Pour accéder à ce service, il faudra présenter sa carte nominative. Elle vous sera envoyée au mois de juillet avec la facture des ordures ménagères (ainsi qu'une note explicative). Pour le moment vous pouvez toujours déposer, le samedi matin, tous les déchets électriques, électroniques, les néons, les ampoules basse consommation ainsi que vos déchets verts.

JARDINS PARTAGES

Que poussent les premières plantations!



Le printemps est là et déjà jardinières et jardiniers ont commencé à biner, semer et planter quelques asperges, fraisiers, framboisiers, pommes de terre et salades.

Coté travaux, le site a changé d'allure: l'élagage de toute la haie entourant le jardin a été fait avec l'aide de l'association Equipage et la Maison Familiale et Rurale de Vif. Nous avons posé la clôture, dessiné les parcelles individuelles (en forme de légumes et de fruits!), et celles-ci ont été attribuées. L'équipe de jardiniers qui s'est encore étoffée comporte aujourd'hui une dizaine de familles.

Pour poursuivre l'installation dans l'esprit récupération, nous recherchons maintenant toutes sortes d'outils de jardin (bêches, râteaux, pelles, pioches, binettes, sécateurs...), même vieux et sans manche, ainsi que quelques outils de bricolage (marteau, scie, tenaille, pince...). Vous reste-il un vieux tableau noir pour y inscrire nos travaux à faire, une vieille charrette que nous pourrions transformer en cabane sur roulette? Si vous avez ce genre de choses dans vos granges, greniers ou caves, nous sommes preneurs! Pour les déposer, vous pouvez nous contacter ainsi que la mairie ou les amener directement au jardin.

Nos prochaines rencontres jardinières seront l'occasion de continuer l'aménagement du lieu et d'entretenir les parcelles collectives (pommes de terre, oignons).

Dans tous les cas, n'hésitez pas à venir nous rencontrer sur le jardin lors de vos promenades! Contacts: Sébastien Perroud (04 76 34 78 21), Jean-Pierre Harold (04 76 34 47 53), Jean-Luc Bauer (04 76 34 00 31)

PROGRAMME HABITER MIEUX

Bien vous chauffer, tout en réduisant le montant de vos factures ?

Vous occupez le logement dont vous êtes propriétaire ?

Vous voulez réaliser des travaux de rénovation thermique et vous cherchez des solutions simples ?



Bénéficiez d'une aide et d'un accompagnement pour vos travaux

Contact : Habitat et développement Isère Savoie
au 06 45 61 34 06

Action soutenue par le Syndicat d'Aménagement du Trièves